

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Ki Tavo



Paracha Ki Tavo - Eloul

« Lekha Hachem Hatsédaka » (Séli'hot) :
demander pardon (dans les Séli'hot) est avoir
pleine conscience que le Créateur est le Maître
du Monde et se demander comment nous avons
pu fauter envers lui

La période des Séli'hot bat son plein (à l'approche du "Chabbat Séli'hot" – le Chabbat avant Roch Hachana à partir duquel on commence à dire les Séli'hot chez les Ashkénazim, les Séfaradim ayant déjà commencé depuis Roch 'Hodech Eloul, n.d.t), il nous incombe de réfléchir plus que jamais aux paroles de Rabbénou dans son célèbre Chaaré Téhouva (Chaar 1, parag. 12) :

« Celui qui s'est rebellé contre Hachem, qui a perverti ses voies, s'est rendu abominable à Ses yeux par ses machinations, qui ne s'est pas souvenu que c'est son Créateur qui l'a créé du néant, qui lui a prodigué du bien, le guide en permanence et préserve sa vie à chaque instant a encore plus de raison (que celui qui aurait perdu tous ses biens) d' être peiné et de soupirer amèrement : comment a-t-il pu se résoudre à susciter Sa colère, comment a-t-il pu être aussi aveugle et aussi stupide pour fauter ? Lorsqu'il en prendra conscience et qu'il ouvrira ses yeux, tout cela se gravera dans son cœur et pénétrera profondément dans son esprit. »

Juste avant les Séli'hot, on récite des versets de louange à Hachem (le Psaume "Achré Yochvé Béthékha" entièrement consacré à la grandeur d'Hachem, n.d.t).

Il existe de nombreuses explications justifiant cet ordre. Néanmoins, la parabole qui suit illustre ce choix à merveille :

Un homme simple marchait dans les rues de la ville, pressé de se rendre à son travail. Dans sa hâte, il ne prit pas suffisamment garde, heurta l'un des passants et le fit tomber par terre. Au début, il pensa qu'il s'agissait d'un enfant, c'est pourquoi il lui lança un laconique "excuse-moi" ! Il s'apprêta à poursuivre sa course effrénée lorsqu'il s'aperçut soudain qu'il n'avait pas fait tomber un enfant mais un vieillard. Sur le champ, l'homme changea de ton et le supplia de lui pardonner : « Aïe, qu'ai-je fait ? Je vous demande pardon, mille excuses ! » Et il continua ainsi à tenter de justifier son erreur par maintes explications.

Sa voix s'étrangla lorsqu'il se rendit compte avec stupeur que la personne qu'il avait fait tomber n'était pas seulement un vieillard respectable mais un des grands de la génération. A présent, il ne trouvait plus ses mots tellement il était bouleversé. Et c'est avec grand peine qu'il réussit à formuler le cœur brisé et contrit quelques mots d'excuse mêlés de suppliques et de larmes pour avoir ainsi bafoué dans sa précipitation l'honneur du Maître de la génération.

Il est clair que si après s'être rendu compte de son erreur, cet homme avait



continué à présenter les mêmes excuses que s'il s'était adressé à un enfant, il n'aurait fait alors qu'aggraver son cas. En effet, c'était comme s'il montrait bien peu d'importance à un acte aussi répréhensible. Cela prouve par conséquent que pour pouvoir demander pardon à quelqu'un, il est indispensable de connaître au préalable sa véritable grandeur.

C'est la raison pour laquelle nous faisons précéder les Séli'hot de versets qui décrivent la grandeur d'Hachem, Ses merveilles et Sa bonté infinie, afin que nous soyons conscients de devant qui nous nous tenons.

L'essentiel est d'exploiter au mieux ces jours si saints et élevés qui nous ont été donnés afin que nous puissions nous préparer une année bonne et douce empreinte de miséricorde et de bienveillance. Nous devons prendre conscience de la valeur de cette période dont chaque instant vaut plus que tous les trésors du monde, convaincus que nous sommes que tout ce qui arrivera dans l'année qui s'annonce, depuis Roch Hachana 5780 jusqu'à Roch Hachana 5781, absolument tout sera décrété lors du prochain Roch Hachana. Dès lors, quel est l'insensé qui aurait l'insouciance de ne pas mettre tous les atouts de son côté pour voir s'ouvrir les portes de l'abondance, de la fertilité, de la satisfaction de ses enfants, d'une bonne santé, des mariages, de la paix et de la sérénité dans son foyer et de bien d'autres bénédictions et délivrances ?

Nous nous trouvons à présent deux

Chabbatot avant Roch Hachana. Rabbi Yé'hézkhel Lévinstein avait l'habitude à cette période de rappeler cet enseignement de nos Sages (Chabbat 118b) : « Si seulement le peuple d'Israël observait deux Chabbatot, il serait immédiatement délivré. » (La dernière année de sa vie, alors qu'il était très faible et dans l'incapacité de parler en public, il envoya le même discours écrit de sa main par l'intermédiaire de son gendre, Rav Guinzbourg.) Il le commentait en disant : « Il ne s'agit pas ici seulement de délivrance de tout le peuple juif par la venue du Machia'h mais également de la délivrance particulière de chacun. Dès lors, celui qui désire être exaucé à Roch Hachana et mériter ainsi une année douce s'efforcera d'observer ces deux Chabbatot le plus scrupuleusement possible. »

Cela faisait déjà longtemps que les responsables de la circulation routière avaient installé des caméras destinées à mesurer la vitesse des voitures sur la route, ce qui permettait de donner des contraventions à tout insouciant de sa vitesse.

Depuis peu, dans plusieurs villes du monde (comme à Anvers et autres), un nouveau système a été mis en place : une caméra est placée au début d'une grande route et une autre à la fin de la même route. Chaque voiture qui l'emprunte 'mérite' ainsi d'être filmée aux deux extrémités de la route. Dès lors, s'il faut, par exemple, dix minutes pour parcourir cette distance à la vitesse autorisée et qu'un conducteur la franchit en quatre minutes, cela prouve indubitablement



qu'il a dépassé cette vitesse et qu'il mérite une sanction. Que fit un conducteur perspicace qui avait réussi à parcourir cette distance en deux minutes lorsqu'il arriva presque au bout et que la caméra attendait quelques kilomètres plus loin afin de prononcer son sort ? Il se mit brusquement à ralentir et à rouler au pas jusqu'à ce que s'écoule le temps qu'il fallait pour parcourir la distance restante en conformité avec la vitesse autorisée.

Il ne reste qu'une seule chose à faire à celui qui, toute l'année, se serait comporté comme un insensé en négligeant la Torah et les Mitsvot : s'arrêter tant qu'il est encore temps et changer sa conduite, s'il veut être épargné. En effet, une 'caméra' l'attend au bout du chemin. Dans quelques jours, toutes les créatures devront se présenter devant le Créateur, qui scrutera leurs actions, leurs machinations.

On rapporte au nom de Rav 'Haïm de Brisk la parabole qui suit :

Un commerçant averti décida un jour de transporter sa marchandise en fraude dans le pays voisin. Une telle entreprise nécessitait de fixer avec le charretier le jour le plus propice pour passer la frontière et jusque-là, de préparer la marchandise en question. Depuis le jour où une date fut fixée et bien qu'elle fût encore lointaine, le commerçant ne cessa de souffrir d'insomnies. C'était, en effet, de sa propre marchandise qu'il s'agissait. Malheur à lui s'il était pris en flagrant délit ! La valeur de toute cette marchandise représentait une somme colossale. S'il se faisait interpellé, la

marchandise lui serait entièrement confisquée et lui-même serait incarcéré pour longtemps.

Le charretier en revanche passait des nuits sereines. Il savait en effet qu'il ne serait pas accusé de ce délit car la marchandise n'était pas la sienne. En outre, il avait l'habitude de traverser régulièrement la frontière. Pourtant, plus la date fixée approchait, plus son sommeil en était affecté. Le seul qui n'était nullement tourmenté de tout ce qui se préparait était le cheval qui pourtant allait bientôt devoir transporter toute la marchandise. Cela ne l'empêchait pas le moins du monde de dormir, pour la simple et bonne raison qu'il n'y avait aucune différence pour lui entre voyager dans la ville et voyager de l'autre côté de la frontière. Pour lui, c'était la même chose !

« Mes chers frères juifs bien-aimés, s'exclama Rav 'Haïm après cette parabole, David Hamélekh dans ses Tehilim (32, 9) nous supplie : *אל תהיו כחור כפרד*, "Ne soyez pas comme le cheval et la mule", voici que les jours qui viennent sont des jours de jugement, on s'apprête à 'fouiller' nos affaires pour vérifier la 'marchandise' qui se trouve en notre possession, ne soyez pas comme ce cheval qui ne comprend rien au sens des choses, qui dort bien tranquillement sur sa couche et qui ignore complètement s'il marche dans les rues de la ville ou aux abords d'une dangereuse frontière !

Il est indispensable que chaque juif connaisse la valeur véritable de ces jours pour pouvoir en bénéficier. Cela est



comparable à un litige (rapporté dans les gloses du Roch, Hagaot Hachri Baba Métsia 9, 2) qui fut porté devant Rabbi Eliézer de Metz (le Baal HaIrém) afin de trancher entre deux plaignants : l'un d'entre eux avait acheté d'un non-juif de l'étain (métal relativement bon marché) afin d'en recouvrir son toit. Finalement, il se ravisa et revendit tout ce qu'il avait acheté à un autre juif (le deuxième plaignant). Ce dernier, en voulant à son tour s'en servir pour son propre toit, découvrit que sous l'étain se cachait de l'argent pur dont la valeur était sans commune mesure avec celle de l'étain (l'étain ne constituait qu'un plaquage superficiel d'argent). Un contentieux avait éclaté entre les deux hommes : le vendeur prétendait que la vente était nulle puisqu'il y avait erreur sur la marchandise et que l'acheteur devait lui restituer l'argent pur ou lui payer la différence de valeur entre l'argent et l'étain, tandis que ce dernier prétendait qu'il était quitte. Rabbi Eliézer de Metz trancha en faveur de l'acheteur, car le vendeur ignorait que sous l'étain se dissimulait une telle richesse. De ce fait, il n'avait jamais eu l'intention d'acheter du non-juif de l'argent mais seulement de l'étain. Il n'avait en conséquence jamais été propriétaire de cet argent mais seulement de l'étain. Cette décision fut entérinée par la suite par Rabbénou Tam.

Le Rav de Ejbitsa tira de cette affaire juridique un enseignement au sujet du mois d'Eloul (valable également pour toutes les époques importantes) : lorsqu'un homme connaît le pouvoir de ce mois entièrement consacré à la

miséricorde et au pardon, qu'il a conscience de ce cadeau extraordinaire réservé aux Bné Israël et qu'il sait qu'il peut durant cette période changer son propre sort et celui de sa famille et mériter ainsi une année bonne et douce, une année de délivrance et de salut, il est alors véritablement maître de ce bien si précieux. Mais s'il n'en connaît pas la valeur et qu'il ignore le potentiel énorme qu'il a entre ses mains (ou qu'il fait semblant de l'ignorer), il ressemble alors à cet homme qui n'a acquis que de l'étain de peu de valeur. Souvenons-nous à chaque instant pendant ce mois d'Eloul que c'est le temps de prendre tout ce qui peut être pris, et que "celui qui s'est fatigué la veille de Chabbat aura de quoi se nourrir pendant Chabbat".

Le 'Hafets 'Haïm illustre ce qui précède par la parabole qui suit :

Un paysan ignorant rêvait de voyager une fois en train. Etant dépourvu de tout moyen pour acheter un billet, il se mit à économiser sur son maigre repas quotidien et réussit ainsi à mettre de côté sou après sou pour finalement réunir la somme nécessaire. Le jour du voyage, sa joie était à son comble comme pour un jour de fête. Il se leva de bonne heure et se rendit à la gare. Tout fier, il se présenta au guichet où on lui demanda dans quelle classe il désirait voyager (plusieurs classes étaient en effet disponibles : celle des hommes d'affaires où l'on était assis confortablement avec tous les honneurs et celle du commun des mortels. Quant à la troisième, elle était réservée au transport du bétail). Lorsqu'il entendit qu'il avait le choix,



notre homme décida d'acheter le billet le plus cher, lui donnant accès au compartiment des hommes d'affaires. Hélas, ignorant complètement où il devait aller, il suivit ses congénères qui, eux avaient décidé de voyager 'gratuitement'. Ces derniers se faufilèrent ainsi dans le wagon du bétail à l'insu des regards.

Au milieu du trajet, un contrôleur monta dans le train afin de vérifier que tous les voyageurs avaient payé leur voyage. Lorsqu'il s'approcha du compartiment du bétail, les "resquilleurs" craignant d'être pris en flagrant délit, se dissimulèrent sous les quelques bancs qui existaient dans le wagon, à l'exception du paysan qui, n'étant pas accoutumé à ce genre d'exercice, ne réussit pas à les imiter et laissa ses pieds dépasser du banc. Dès que le contrôleur entra, il aperçut immédiatement deux pieds qui dépassaient, les saisit et tira ainsi l'homme à qui ils appartenaient de sa cachette : « Voleur, voleur, s'écria-t-il à haute voix, pourquoi n'as-tu pas payé ton billet ? »

L'homme se redressa devant lui : « Suis-je un voleur ? protesta-t-il. J'ai payé mon billet en argent sonnante et trébuchant ! » Et tout en criant son innocence, il sortit de sa poche le billet qu'il avait acheté.

« - Insensé, s'exclama le contrôleur, tu possèdes un billet de première classe et tu voyages au milieu des bêtes ?! »

Cette parabole illustre notre situation : des jours si élevés nous sont accordés par le Ciel et nous demeurons affairés aux

vanités de ce monde. Nous voyageons dans le wagon du bétail au lieu d'entrer en première classe dans le palais du Roi, de nous rapprocher d'Hachem et de rester près de lui tout au long de l'année.

Certains Tsadikim (cf. Rabbi Chimone de Amchinov et d'autres) ont d'ailleurs vu une allusion au mois d'Eloul dans l'enseignement rapporté plus haut : « Celui qui s'est fatigué la veille de Chabbat aura de quoi se nourrir pendant Chabbat » (Avoda Zara 3a) :

Eloul est en effet le sixième mois d'après le compte de la Torah (qui débute en Nissan). Il est donc à mettre en parallèle avec le sixième jour de la semaine, la veille de Chabbat. Ainsi, celui qui s'est fatigué la veille de Chabbat, en Eloul, aura de quoi se nourrir pendant Chabbat (le septième jour qui représente le septième mois de Tichri) lorsque son jugement sera tranché favorablement pour une nouvelle année remplie de bénédictions, de délivrance et de salut.

Le Beth Avraham (Nitsavim) ajoute à ce qui précède que puisque Eloul représente la veille de Chabbat et Tichri, le Chabbat, et qu'il est rapporté dans les Livres Saints que toute l'influence bénéfique du Chabbat sur les jours de la semaine descend d'En-Haut par l'intermédiaire de la "Tosséfet Chabbat" (ce qu'un juif rajoute de sainteté du Chabbat sur le jour profane, la veille de Chabbat, en faisant entrer le Chabbat plus tôt car la sainteté du Chabbat elle-même est trop élevée pour descendre directement dans notre monde matériel), il s'ensuit que l'abondance et la



bénédiction de toute l'année proviennent de ce que chacun ajoute de Eloul sur Tichri en repentir et en bonnes actions.

Ne nous décourageons pas : nos Sages nous enseignent que "Hakol Holekh A'har Ha'hitoum", tout va d'après la fin. Et même si nous n'avons pas encore commencé, profitons des derniers jours d'Eloul qui nous restent pour nous efforcer de les remplir à bon escient !

L'Admour de Satmer racontait les larmes aux yeux au nom de son grand-père, le Yétev Lev, la parabole qui suit pendant le mois d'Eloul :

Un roi parcourait une fois par an, le jour de son anniversaire, les contrées de son royaume afin de visiter ses sujets. Lors de ce voyage, chacun pouvait écrire ses requêtes dans une lettre qu'il jetait dans le carrosse royal et le roi exauçait ce qu'on lui demandait.

Un des habitants du royaume constata que, bien qu'il jetât lui aussi ses requêtes chaque année dans le carrosse, celles-ci n'étaient jamais exaucées. La chose se répétant à chaque visite du roi, il finit par comprendre que plusieurs de ses ennemis proches du souverain le discréditaient à ses yeux alors même qu'ils l'accompagnaient dans son parcours à travers le pays. Il n'avait ainsi aucune chance d'être écouté. « Serais-je assez stupide, se dit-il, pour continuer à attendre que le roi vienne entouré de mes détracteurs ? J'irai moi-même jusqu'au palais du roi et je les devancerai ainsi avant qu'ils ne s'approchent du Trône. De cette manière, je pourrai parler au roi face à face et lui exposer toutes mes

requêtes. » Et, en effet, lorsqu'il mit sa décision à exécution, le roi exauça tout ce qu'il lui demanda. « Mes chers frères juifs bien-aimés, concluait alors le Yétev Lev en pleurant à chaudes larmes, ne vous fourvoyez pas en attendant Roch Hachana. En ce jour de jugement, des anges accusateurs en veulent au peuple d'Israël. Hâtez-vous de rencontrer le Roi face à face pendant le mois d'Eloul avant qu'Il ne siège sur son Trône de Justice, implorez ainsi Sa miséricorde afin qu'Il nous accorde une bonne et douce année !

Les "spécialistes" des allusions font remarquer que le mois d'Eloul est placé sous le signe astrologique de la Bétoula (la jeune fille). Nos Sages nous enseignent que "le Saint-Béni-Soit-Il a donné à la femme une connaissance déductive (Bina) plus qu'à l'homme" (Nida 45b). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle une femme est impropre à témoigner. Etant dotée d'une compréhension qui lui permet de déduire intuitivement des conclusions à partir d'une situation donnée, il est à craindre qu'en voyant par exemple un homme qui en poursuivrait un autre pour le tuer, elle en conclue sur le champ au meurtre. Car elle **voit déjà par son esprit** l'acte de l'assassin et elle pourrait en venir à témoigner (alors que la Torah exige de voir réellement l'acte de ses propres yeux). C'est pour cette raison que le mois d'Eloul est placé sous le signe de la Bétoula, afin de nous inciter à nous conduire comme celle-ci, en voyant déjà par notre esprit que très prochainement Roch Hachana sera là et avec lui toute l'année qui s'annonce et à comprendre ainsi que tout dépend de ce mois-ci.



L'Admour de Satmer aperçut un jour pendant Eloul deux fidèles dans sa synagogue pressés de terminer leur prière et de quitter les lieux. « Avez-vous remarqué, leur dit-il, que se trouvaient l'année dernière ici avec nous plusieurs personnes qui ne sont aujourd'hui déjà plus de ce monde ? S'ils avaient pu savoir en Eloul de l'an passé que cette année serait la dernière de leur existence, il ne fait aucun doute qu'ils se seraient attardés un peu plus à la synagogue. » Chacun pourra tirer de cette juste remarque une leçon pour éveiller en lui le désir de bénéficier le plus possible de cette période !

J'ai entendu d'un des membres de notre communauté l'anecdote qui suit à l'occasion d'un voyage qu'il effectua dernièrement à l'étranger. Lors de son retour, il monta dans son avion épuisé et il aperçut en tête de l'appareil de larges sièges que l'on pouvait incliner comme des lits. Ces sièges correspondant parfaitement à son degré d'épuisement, il alla s'installer dans l'un d'entre eux qu'il trouva vide et plongea rapidement dans un sommeil profond et doux. Il ne s'écoula pas plus que quelques minutes, que des membres du personnel de l'avion se présentèrent à lui et le réveillèrent en lui enjoignant de se lever et de regagner le compartiment qui correspondait au prix de son billet. Le malheureux qui eut du mal à sortir de ses rêves était prêt à tout pour qu'on le laisse dormir à ce moment précis. Il supplia le steward de lui permettre de rester d'autant plus que cela ne causait de préjudice à personne puisque la majorité de la première classe

était vide. Mais ce dernier ne céda pas à ses suppliques en arguant que les places de ce compartiment étaient de beaucoup plus chères que des places normales. Le passager fut même prêt à payer la différence mais le steward refusa catégoriquement : « Ici, en vol, lui dit-il, on ne peut déjà rien payer. C'est seulement au sol avant d'embarquer que vous pouvez acheter la place que vous désirez. Mais à présent, c'est trop tard ! »

Ce mois-ci nous a été spécialement octroyé par le Ciel pour annuler les mauvais décrets qui pourraient peser sur nous et nous préparer ainsi une bonne année, n'attendons pas qu'il soit trop tard !

Ne pensons pas que l'on exige de nous un travail insurmontable. Tout ce qu'on nous demande est de nous soumettre devant Hachem, de comprendre que tout Lui appartient, que c'est Lui qui nous a créés ainsi que tout ce que nous possédons. De cette manière, nous saurons qu'il n'existe qu'une seule adresse vers laquelle nous pouvons nous diriger et implorer la miséricorde Divine. Une prière exprimée dans cet esprit ne peut que parvenir à son but !

Voici ce que l'Alcheikh écrit à ce sujet au début de notre Paracha :

« Car le Saint-Béni-Soit-Il ne désire qu'une chose : faire du bien. Et Il ne nous demande en retour qu'une chose : être reconnaissant et savoir que c'est Lui le Maître du monde qui, dans Sa bonté, nous prodigue ce bien en permanence et qui est digne d'être béni et d'être loué. Or, lorsqu'un homme se voit résider dans



une terre où coulent le lait et le miel, repu et satisfait, chacun sous sa vigne ou son figuier, sans aucune inquiétude, lorsque sa maison est remplie à satiété sans qu'il ne se soit fatigué pour cela, qu'il jouit de vignes et d'oliviers qu'il n'a pas plantés, du blé et de l'orge à profusion, son mauvais penchant peut l'amener à se dire *"c'est à la force de mon poignet que j'ai réussi"*.

« A cause d'une telle attitude, le Créateur a coutume de retirer (à D. ne plaise) à l'homme tout le bien dont Il l'a gratifié et toute la bénédiction qu'Il lui a donnée.

« C'est pour cela qu'Il nous a ordonné la Mitsva des prémices afin que chaque homme vienne une fois par an dans Sa Maison (le Beth Hamikdash) avec les prémices de ses fruits qu'il apporte dans un panier et qu'il proclame après les avoir déposés à cet endroit : 'voici ce qui est à Toi devant Toi', tout cela provient de Toi et c'est Toi qui m'as gratifié de toute cette bonne récolte ! Par ce mérite, Hachem pourvoira à tous ses besoins puisqu'il n'y a pas été ingrat. C'est la raison profonde de la Mitsva des prémices : se rappeler que tout ce que nous possédons dans ce monde provient d'Hachem. »

J'ai entendu à ce propos une anecdote édifiante de son principal protagoniste. Alors qu'il revenait accompagné de toute sa famille d'Eretz Israël à Londres (où ils résidaient) le 2 Eloul dernier, ils trouvèrent à l'aéroport de Londres tous leurs bagages à l'exception d'une valise

qui appartenait à l'une de leurs filles et qui contenait plusieurs objets importants. Sur le champ, ils la cherchèrent dans tout l'aéroport, la compagnie aérienne vérifia en Eretz Israël, sans succès. Il semblait que la valise avait été engloutie dans la terre.

Inutile de préciser la peine causée par cette perte à sa propriétaire. Après une semaine de vains espoirs, le père s'adressa à l'un des grands de la génération résidant dans sa ville. Ce dernier, parmi les diverses questions qu'il lui posa, demanda si la jeune fille avait récité des Tehilim et si elle avait fait un don, afin de retrouver son bien. Le père répondit par l'affirmative. Finalement, il lui demanda si sa fille avait remercié Hachem pour tous Ses bienfaits et en particulier pour avoir égaré sa valise. Le père garda le silence, ignorant ce dont il parlait et pourquoi Il fallait être reconnaissant d'une telle chose. Mais le Rav insista : « Dis à ta fille qu'elle remercie Hachem pour tous Ses bienfaits et sur celui qu'il lui a prodigué d'avoir égaré des objets aussi importants pour elle. »

A dix heures du matin, le père transmit à sa fille le conseil de ce grand Rav et elle remercia Hachem en conséquence. Et en effet, à cinq heures de l'après-midi, ils reçurent un message de la compagnie leur annonçant que la valise avait été retrouvée intacte. Car celui qui reconnaît les bienfaits du Créateur même dans l'épreuve mérite de voir Sa bonté se dévoiler au grand jour !

